

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de PHARMABIO DÉVELOPPEMENT (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par Steve Lambert, CPA auditeur

Sainte-Thérèse, le 15 juin 2022

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 6

	2022	2021
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	1 338 694 \$	607 084 \$
Activités autonomes et générées (annexe B)	116 571	68 972
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	<u>6 913</u>	<u>8 120</u>
	<u>1 462 178</u>	<u>684 176</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	217 986	217 009
Assurances	3 740	3 325
Fournitures de bureau et papeterie	9 998	6 092
Honoraires professionnels	14 134	17 749
Loyer	31 905	31 672
Bulletin électronique	35	1 499
Frais de déplacement et accueil	2 793	836
Frais bancaires	1 870	1 625
Télécommunications	9 547	8 279
Promotion des carrières	1 524	2 383
Publicité	812	1 118
Congrès et réunions	3 266	113
Formation	1 441	1 972
Cotisations et abonnements	<u>6 949</u>	<u>12 328</u>
	<u>306 000</u>	<u>306 000</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 156 178	378 176
CHARGES - ACTIVITÉS		
SUBVENTIONNÉES (annexe C)	1 032 694	301 084
CHARGES - ACTIVITÉS AUTONOMES ET		
GÉNÉRÉES (annexe D)	<u>135 647</u>	<u>76 883</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(12 163) \$</u>	<u>209 \$</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 7

	Investis en immo- bilisations	Grevé affectations externes	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	19 275 \$	67 788 \$	87 063 \$	86 854 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(4 753)	(7 410)	(12 163)	209
INVESTISSEMENT	<u>2 450</u>	<u>(2 450)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>16 972</u></u> \$	<u><u>57 928</u></u> \$	<u><u>74 900</u></u> \$	<u><u>87 063</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

BILAN

31 MARS 2022

Page 8

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	811 579 \$	297 498 \$
Débiteurs (note 3)	61 054	56 592
Frais payés d'avance	27 540	35 843
Apports à recevoir (note 4)	<u>111 958</u>	<u>205 806</u>
	1 012 131	595 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>23 498</u>	<u>32 714</u>
	<u><u>1 035 629</u></u> \$	<u><u>628 453</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	204 965 \$	142 393 \$
Activités autonomes reportées	-	21 726
Apports reportées (note 8)	740 654	355 248
Apports reportés afférents au fonctionnement (note 9)	<u>8 584</u>	<u>8 584</u>
	954 203	527 951
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	<u>6 526</u>	<u>13 439</u>
	<u>960 729</u>	<u>541 390</u>
Actif net		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 972	19 275
GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES (note 2)	<u>57 928</u>	<u>67 788</u>
	<u>74 900</u>	<u>87 063</u>
	<u><u>1 035 629</u></u> \$	<u><u>628 453</u></u> \$

Engagement contractuel (note 11)

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 9

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(12 163) \$	209 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 666	12 510
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(6 913)</u>	<u>(8 120)</u>
	<u>(7 410)</u>	<u>4 599</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(4 462)	(24 763)
Frais payés d'avance	8 303	(24 824)
Apports à recevoir	93 847	(153 665)
Créditeurs	62 573	102 342
Activités autonomes reportées	(21 726)	18 909
Apports reportés	<u>385 406</u>	<u>355 248</u>
	<u>523 941</u>	<u>273 247</u>
	516 531	277 846
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 450)</u>	<u>(2 259)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	514 081	275 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>297 498</u>	<u>21 911</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>811 579</u></u> \$	<u><u>297 498</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 31 mai 1999 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il a pour activité principale le développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi dans le secteur pharmaceutique et biotechnologique. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt et à ce titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directes des actifs nets.

Les activités autonomes sont constatées lorsque les activités ont eu lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que les encaissements sont raisonnablement certains.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon les méthodes, les taux et la durée suivants :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DONS REÇUS SOUS FORME DE SERVICE

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus gratuitement par les partenaires. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des apports à recevoir.

Ses passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

VENTILATION DES CHARGES

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et de la formation de la main-d'oeuvre dans le secteur de l'environnement pharmaceutique par l'intermédiaire de séminaires et de conférences (ci-après appelé les 'activités'). Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les salaires et charges sociales et les honoraires professionnels. Ces charges sont ventilées au prorata des heures consacrées à chacune des activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS EXTERNES**

Constitué au moyen de produits et charges liés à des activités réalisées à partir de la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO), ou d'un autre ministère ou organisme public, cet actif net doit être utilisé exclusivement aux fins des mandats de l'organisme.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Créances	18 958 \$	25 345 \$
Taxes sur achats à recevoir	<u>42 096</u>	<u>31 247</u>
	<u>61 054 \$</u>	<u>56 592 \$</u>

4. APPORTS À RECEVOIR

	2022	2021
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
DDCIS - Entente-cadre	21 078 \$	14 258 \$
Diagnostic sectoriel	8 867	-
Coordonnateur de la formation 2021-2022	4 292	-
Coordonnateur de la formation 2020-2021	-	29 279
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
VitaScience	55 551	109 659
Enquêtes sur besoins de formation : Secteur de la biofabrication et Carboneutralité	22 170	-
PACME - BPF 7h	-	3 829
PACME - BPF 14h	-	4 548
PACME - Inhalothérapie en santé animale	<u>-</u>	<u>44 233</u>
	<u>111 958 \$</u>	<u>205 806 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	49 037 \$	40 027 \$	9 010 \$	11 263 \$
Matériel informatique	51 692	43 729	7 963	8 400
Améliorations locatives	<u>32 627</u>	<u>26 102</u>	<u>6 525</u>	<u>13 051</u>
	<u>133 356</u> \$	<u>109 858</u> \$	<u>23 498</u> \$	<u>32 714</u> \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit inutilisée à la fin de l'exercice et autorisée pour un montant de 8 000 \$, portant intérêt au taux de 8.20% et renouvelable annuellement.

7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	180 840 \$	114 829 \$
Salaires et vacances	<u>24 125</u>	<u>27 564</u>
	<u>204 965</u> \$	<u>142 393</u> \$

Les sommes à remettre à l'état totalisent 0\$ au 31 mars 2022 (2021 - 0\$)

8. **APPORTS REPORTÉS**

	2022	2021
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
Étude des besoins de main-d'oeuvre dans l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques	3 226 \$	- \$
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique	55 652	355 248
AEC en biotechnologie	317 142	-
AEC en supervision opération pharmaceutique	364 634	-
	<u>737 428</u>	<u>355 248</u>
	<u>740 654 \$</u>	<u>355 248 \$</u>
Les opérations suivantes ont affecté les subventions reportées :		
	2021	2020
Solde au début	355 248 \$	- \$
Encaissements de l'exercice	1 190 278	371 872
Affectations aux produits de subventions	(779 343)	-
Affectés aux produits d'activités autonomes	<u>(25 529)</u>	<u>(16 624)</u>
Solde à la fin	<u>740 654</u>	<u>355 248</u>
	<u>740 654 \$</u>	<u>355 248 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

L'entente-cadre signée avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables à la CPMT sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins de l'organisme, la CPMT peut autoriser ce dernier à utiliser les excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté la réserve budgétaire:

	2022	2021
Solde au début	8 584 \$	8 584 \$
Subvention CPMT - DDCIS - Entente-cadre	306 000	306 000
Charges de fonctionnement	<u>(306 000)</u>	<u>(306 000)</u>
Solde à la fin	<u>8 584 \$</u>	<u>8 584 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. Les amortissements sont comptabilisés au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles:

	2022	2021
Solde au début	13 439 \$	21 559 \$
Amortissement de l'exercice	<u>(6 913)</u>	<u>(8 120)</u>
Solde à la fin	<u>6 526 \$</u>	<u>13 439 \$</u>

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé à louer des locaux en vertu d'un bail échéant en juin 2023. Le solde des engagements s'établit à 41 700 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	33 360 \$
2024	<u>8 340</u>
	<u><u>41 700</u></u> \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux créances.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif puisque la quasi-totalité de ses produits proviennent d'organismes publics reconnus.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son emprunt bancaire.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Page 17

	2022	2021
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
DDCIS - Entente-cadre	306 000 \$	306 000 \$
Diagnostic sectoriel	36 277	-
Coordonnateur à la formation 2021-2022	70 426	-
Coordonnateur à la formation 2020-2021	-	64 287
Étude des besoins de main-d'oeuvre dans l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques	21 498	-
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
VitaScience	95 591	95 591
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique	588 498	-
AEC en biotechnologies	149 032	-
AEC en supervision opération pharmaceutique	20 315	-
Enquêtes sur besoins de formation : Secteur de la biofabrication et Carboneutralité	40 308	-
Analyse de besoins de formation, secteur de la biofabrication - Phase 2	10 749	-
Études des besoins de formation dans le secteur des industries des produits pharmaceutiques et biotechnologiques	-	33 321
PACME - BPF 7h	-	10 689
PACME - BPF 14h	-	16 626
PACME - Inhalothérapie en santé animale	-	80 570
	<u>1 338 694 \$</u>	<u>607 084 \$</u>

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Page 18

	2022	2021
ANNEXE B		
ACTIVITÉS AUTONOMES ET GÉNÉRÉES		
Formation	2 283 \$	20 553 \$
Enquête de rémunération	5 807	6 500
Salon emploi - Montréal	28 661	-
Promotion des carrières	41 384	-
Participation à un comité	2 750	-
VitaScience - Frais d'administration 10 %	5 050	14 068
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique - Frais d'administration 10%	8 595	16 625
AEC en biotechnologie - Frais d'administration 10%	14 903	-
AEC en supervision opération pharmaceutique - Frais d'administration 10%	2 032	-
Enquêtes sur besoins de formation : Secteur de la biofabrication et Carboneutralité - Frais d'administration 10%	4 031	-
Analyse de besoins de formation, secteur de la biofabrication - Phase 2 - Frais d'administration 10%	1 075	-
PACME - Frais d'administration 10%	-	10 391
Grands déjeuners RH	-	835
	<u>116 571</u> \$	<u>68 972</u> \$

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Page 19

	2022	2021
ANNEXE C		
CHARGES - ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES		
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
Diagnostic sectoriel	36 277 \$	- \$
Coordonnateur à la formation 2021-2022	70 426	-
Coordonnateur à la formation 2020-2021	-	64 287
Étude des besoins de main-d'oeuvre dans l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques	21 498	-
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
VitaScience	95 591	95 591
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique	588 498	-
AEC en biotechnologie	149 032	-
AEC en supervision opération pharmaceutique	20 315	-
Enquêtes sur besoins de formation : Secteur de la biofabrication et Carboneutralité	40 308	-
Analyse de besoins de formation, secteur de la biofabrication - Phase 2	10 749	-
Études des besoins de formation dans le secteur des industries des produits pharmaceutiques et biotechnologiques	-	33 321
PACME - BPF 7h	-	10 689
PACME - BPF 14h	-	16 626
PACME - Inhalothérapie en santé animale	-	80 570
	<u>1 032 694</u> \$	<u>301 084</u> \$

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Page 20

	2022	2021
ANNEXE D		
CHARGES - ACTIVITÉS AUTONOMES ET GÉNÉRÉES		
Formation	10 882 \$	16 778 \$
Enquête de rémunération	5 807	6 511
Salon emploi - Montréal	32 151	-
Promotion des carrières	39 455	-
VitaScience - Frais d'administration 10 %	5 050	14 068
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique - Frais d'administration 10%	8 595	16 625
AEC en biotechnologie - Frais d'administration 10%	14 903	-
AEC en supervision opération pharmaceutique - Frais d'administration 10%	2 032	-
Enquêtes sur besoins de formation : Secteur de la biofabrication et Carboneutralité - Frais d'administration 10%	4 031	-
Analyse de besoins de formation, secteur de la biofabrication - Phase 2 - Frais d'administration 10%	1 075	-
PACME - Frais d'administration 10%	-	10 391
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>11 666</u>	<u>12 510</u>
	<u><u>135 647</u></u> \$	<u><u>76 883</u></u> \$